

Conseil municipal du 23 juillet 2026 - Point 10
Intervention de Frédérique REA

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Avant d'aborder ce point, je souhaite rappeler que notre groupe est profondément attaché aux traditions camarguaises et à la course camarguaise en particulier, qui font partie intégrante de notre identité et si je puis dire même en l'absence d'arène, de notre village. Ce n'est donc nullement dans un esprit de contestation du principe même de ce soutien que je souhaite intervenir, mais dans un souci de clarté et d'égalité de traitement entre nos administrés, qui relève de notre responsabilité collective d'élus.

Il est proposé au conseil l'achat d'un équipement aux couleurs de la commune, pour un montant de 600 euros TTC, au bénéfice d'un jeune raseteur de notre village — étant précisé que les années précédentes, ce soutien avait pris la forme de subventions, et non d'un achat direct par la commune. Pourriez-vous, Monsieur le Maire, nous confirmer précisément :

- ✓ l'identité du bénéficiaire de cet équipement, afin que notre assemblée délibère en toute connaissance de cause ?
- ✓ Dans quelle catégorie ce jeune raseteur évolue-t-il actuellement, et quel est son classement ?

Ces éléments nous semblent utiles pour apprécier la portée réelle, en termes de rayonnement pour la commune, de l'investissement proposé.

- ✓ Existe-t-il, au sein de notre village, d'autres jeunes raseteurs ? Si oui, bénéficient-ils ou ont-ils bénéficié d'un soutien comparable de la commune ?
- ✓ Depuis combien de temps ce soutien perdure-t-il, année après année ?

Enfin, si l'objectif affiché est bien de valoriser l'image de la commune à travers les performances de ce jeune sportif, il serait cohérent que ses engagements en compétition fassent l'objet d'une communication de la part de la commune — sur le bulletin municipal ou les supports de communication existants — afin de permettre aux habitants, et en premier lieu à ses représentants - vous élus - de le suivre et de l'encourager. Or, à ce jour, aucune communication en ce sens n'a été portée à notre connaissance.

- ✓ Pourriez-vous nous indiquer les raisons de cette absence de valorisation, alors même qu'elle serait le complément naturel de l'investissement consenti ?

Je profite de ce point pour élargir la question à la valorisation de nos traditions lors des fêtes votives. Force est de constater que le programme proposé ces dernières années demeure modeste au regard de ce que nombre de communes voisines organisent : absence d'encierro dans les rues du village, absence d'initiative visant à initier les plus jeunes aux traditions camarguaises, pour ne citer que quelques exemples.

Si notre commune souhaite véritablement affirmer son attachement à ces traditions, ne conviendrait-il pas d'engager une réflexion plus large et plus ambitieuse sur ce volet, au bénéfice de l'ensemble des habitants et non d'un seul bénéficiaire identifié ?

Je vous remercie par avance des éléments de réponse que vous pourrez nous apporter.